



Assemblée générale ordinaire
de l'association sportive culturelle et d'entraide de
l'équipement de Haute-Savoie
Tenue le 24 mai 2024, à Annecy

Siège social : DDT de la Haute-Savoie 15 rue Henry Bordeaux 74998 ANNECY

Téléphone : 04 50 33 60 00

Assemblée générale

A 9h17, la présidente de l'ASCEE 74, Aurélie HUET remercie les personnes présentes et ouvre l'Assemblée générale ordinaire avec Roland BIGORRE, Vice-Président de la FNASCE en visio.

La présidente de l'ASCEE 74, Aurélie HUET rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Présentation des candidats
- Rapport d'activités et d'orientation par section
- Rapport financier et comptes de l'exercice clos
- Approbation budget prévisionnel 2024
- Fixation du montant des cotisations annuelles des membres
- Élection comité directeur et vérificateur aux comptes
- Questions diverses

Adhérents présents : 58

Pouvoirs donnés : 18

1/ Rapport moral

Aurélie HUET note l'augmentation du nombre d'adhérents de 181 à 199 adhérents, elle remercie l'ensemble des membres du comité directeur et annonce un bilan plutôt positif pour l'ensemble des sections.

Compte-rendu

L'année 2023 est une année de changement et de renouvellement avec notamment la mise en place d'un formulaire de remboursement des frais de déplacement, la modification des statuts, la modification des catégories et tarifs d'adhésion et la mise en place d'activités nouvelles. Elle souligne le gros travail réalisé au niveau des unités d'accueil.

La présidente remercie également la DDT pour son soutien matériel et financier.

Elle remercie le CLAS et l'ASMA pour les actions menées ensemble.

Elle remercie la mairie d'Annecy pour la mise à disposition du stade des Coteaux

La présidente annonce son départ pour cause de mutation.

La parole est donnée à Mme Séverine FEBVRE, directrice départementale des territoires adjointe de la Haute-Savoie. Elle affirme son soutien à l'ASCEE, qu'elle remercie tant pour le côté associatif regroupant de nombreux adhérents (actifs et anciens), que pour les nombreuses activités mises en place. L'ASCEE permet de créer du lien entre les agents (actifs et retraités) de la DDT. Elle porte le message du CLAS qui remercie le comité directeur de l'ASCEE pour son soutien à l'arbre de Noël et les actions du bien vivre ensemble ; le CLAS adresse ses encouragements pour 2024.

La présidente propose au vote le rapport moral :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2/ Présentation des nouveaux candidats : chaque candidat se présente, à savoir : Delphine BELLET, Christelle CAVARE, Maud COURTEL, François PENET, Mathis ROBINE-LISSANDRE, Bruno ROY.

Vincent LEMAIRE est excusé.

3/ Rapport d'activités :

Les rapports d'activité des sections Sport et Culture sont agrémentés d'un quiz sous Kahoot.

Le vice-président sport remercie la FNASCE pour le financement de l'application Kahoot et la mise à disposition auprès des ASCE.

Section Sport

Le vice-président « Sport » présente les activités sport de l'association pour l'exercice clos et l'exercice à venir :

En 2023 :

- * 1^{er} au challenge national « mai à vélo » – avec 14 000 Km grâce à 34 participants dont 5 cyclistes avec plus de 1 000 km et 21 avec plus de 100 km ;
- * Marche pour ton bien en juin : 1 équipe du 74 ;
- * 3^e place pour Valérie LOHEZ pour le quiz coupe du monde de Rugby

- * Ultimate frisbee, 3 sessions – 20 pers ;
- * Volley : séances multiples ;
- * Molky en août avec les enfants ;
- * Paddle kayak : 2 séances en juin et septembre : 20 participants ;
- * activité cheval sur Taninges : 9 participants – 2 sessions balade 1 et 2 h ;
- * Touch Rugby : 8 à 10 participants les jeudis ou vendredis midi – activité mixte ;
- * Ski de fond à St-François de Sales : 4 sessions pour manque de neige – Cours de 2 h + temps libre l'après-midi
- * Yoga : présentation par Anne EXTIER – 8 inscrits à l'année pour 20 séances + 10 séances ponctuelles sur Novel
- * location de paddles, canoës-kayaks et raquettes.

Actions prévues pour 2024 :

- * Renouvellement des activités mises en place en 2023 : touch rugby, volley, ultimate frisbee, challenge ski alpin, ski de fond, initiation paddle-kayak ;
- * Nouvelles activités : bowling, voile, tournoi de fléchettes ;
- * Pour le Yoga : une réflexion sera menée pour organiser les cours au sein de la DDT dès septembre 2024. Une séance d'essai sera proposée semaine du 20 juin pour découvrir cette activité ;
- * Rappel des challenges nationaux 2024 (site FNASCE) dont « Mai à vélo ».

Section Culture :

La vice-présidente « Culture » présente les activités culture de l'association pour l'exercice clos et l'exercice à venir :

En 2023

- * 3 concours nationaux avec des adhérents de l'ASCEE 74 inscrits : Concours figures de style, Scrabble, Énigme d'automne.
- * Talloires insolite : juin 2023 : 10 participants ;
- * Blomeko composition florale : 5 participants ;
- * Journée enfants au parc d'Andilly le 2 juillet : 25 participants dont 11 enfants ;
- * Cours de jardinage 7 cours en 2023 : 6 adhérents par cours avec 1 sortie annuelle le 9 sept à Aix ;
- * Voyage en Afrique du 26 sept au 7 octobre 2023 : 37 participants ;
- * Atelier « Fabrication de produit ménagers » : 1 participant – objectif : création de 2 produits par atelier ;
- * Sortie Vevey en Suisse avec visite du musée Charlie Chaplin

Actions prévues pour 2024 :

- * Concours nationaux : Mots croisés et Scrabble ;
- * Atelier peinture céramique ;
- * Visite du plateau des Glières ;
- * Autres ateliers envisagés : bougies ;
- * Billetterie pour une pièce de théâtre jouée par la troupe les Farfollions de la Caille.

Actions prévues pour 2025 : voyage au Vietnam

Vainqueur du QUIZ kahoot de l'AG : Morgane suivie de Maud

Section entraide

La vice-présidente « Entraide » présente les activités entraide de l'association pour l'exercice clos et l'exercice à venir :

En 2023 :

- * Fête du lac, activité ouverte à la région URASCE Rhône-Alpes (01, 07, 26, 38, 69, 73) : 141 billets dont 102 pour le 74 ;
- * Spectacle arbre de Noël (organisé avec le CLAS et l'ASMA) : 73 enfants du MTE avec leurs parents

Actions prévues en 2024 :

- * *Pas de fête du lac en 2024 (en raison de l'organisation des J.O) ;*
- * sortie retraités 19 ou 24 sept au Lac de Paladru avec visite de la biscuiterie LOUVAT ou de la distillerie de la Chartreuse ;
- * sortie enfants prévue en septembre, le lieu est à définir.

Jeanne-Marie LECERF, VP Entraide, propose de reverser la somme des majorations des UA à la FNASCE pour le fond des séjours gratuits. Ces séjours gratuits sont pour les personnes du MTE à faibles revenus, ils intègrent le coût des transports. Elle explique que la montagne est une destination peu plébiscitée par les participants aux séjours gratuits. Aussi, le reversement des majorations, permettra une contribution de l'ASCEE 74 à ce dispositif.

Pas de demande en 2023, ni en 2024.

Michèle MANENT, adhérente et ex-présidente de l'ASCEE 74, précise qu'il n'y avait eu aucun intérêt pour des demandes de séjour en montagne.

M Roland BIGORRE de la FNASCE encourage pour participer à l'entraide. Il confirme l'intérêt pour les séjours à la mer et le désintérêt pour la montagne. L'information des séjours gratuits est donnée aux personnes lors de la saisie des revenus (confidentialité).

Aide financière remboursable : pas de demande en 2023 et 2024

La vice-présidente « Entraide » présente un bilan des unités d'accueil.

Tarifs :

- Cadière : 260 €/ semaine (en Haute Saison) ou 140 €/ semaine (en basse saison) dans camping avec animations
- Merdassier : 3 tarifs : Vacances de Noël + février = 390 € / Vacances Printemps + été = 320 € et Inter-saison = 250 €.
- 2 nuits = 90 € et 50 € la nuit supplémentaire

Unités d'accueil - Occupation 2023

UA – Merdassier : 23 séjours => augmentation des charges de copropriété, de l'électricité et de l'assurance.

Remerciement à M.Perillat, adhérent en poste au CERD de Thônes, pour son bénévolat à l'ASCEE toutes ces années. Il faisait le relai entre les adhérents bénéficiant de l'UA de Merdassier (état des lieux, récupération de clé...) et les responsables de la section entraide. Une boîte de chocolats lui a été offert en remerciement à l'occasion de son départ en retraite ;

UA – Cadière : 16 séjours pour 63 demandes :

UA « la Cigale » : Ouverture fin avril => remplacement de matelas éventrés, et d'une vanne d'eau chaude ;

UA « le Grillon » : 2 débouchages pour évacuation ;

Sur la Cigale, en 2023 signalement d'un problème de douche = déclaration dégâts des eaux qui a abouti sur la détection d'un sol pourri sous la douche => basculement des réservations sur le Grillon pour réparation de la Cigale – devis 3 300 € (150 € pour ASCEE).

Unités d'accueil - prévisions 2024 :

* UA Merdassier : 21 séjours pour 82 demandes – piscine de Merdassier gratuite en d'août – peur d'un faible enneigement – projet ravalement des façades ;

* UA Cadière : 11 séjours – Pas de réservation sur « le Grillon » en 2024.

Réflexions sur la Cadière

« Le Grillon » : les fissures du bac de douche ont engendrées des infiltrations. Un devis fait par un professionnel a mis en évidence le très mauvais état du plancher (moisissures, pourrissage du plancher) : devis de 6 000 €. Les réservations pour 2024 ont donc été toutes basculées sur « la Cigale ».

En plus de la réfection du plancher porteur, l'intégralité du lino est à changer ainsi que de nombreuses lames de la terrasse.

Un 2^e dépôt de dossier de dégâts des eaux sera à examiner avec l'assurance.

Les + de la Cadière : la situation géographique et le camping 4 étoiles ;

Les – de la Cadière : mobil-homes anciens. Problème d'éloignement pour assurer l'entretien (coût du trajet à réaliser 2 fois/ an minimum, impossibilité de s'y rendre en cas d'urgence)

Intervention de Fabrice MOREL adhérent de l'ASCEE 74 pour mettre en garde le comité directeur des intentions de rachat des mobil-homes du camping Cap Fun.

Questions et avis aux adhérents :

Garder et réparer les mobil-homes?

Remplacement des mobil-homes qui ont 20 ans ?

Vente des mobil-homes avec terrain en l'état ?

Différents avis montrent que certains adhérents sont très attachés à ces UA situées à la Cadière. Elles sont très appréciées. Cependant, il y a un problème de sécurité et un remplacement de mobil-home est à prévoir. Celui-ci peut être exigé par le camping. Le ponçage et la lasure de la terrasse impose un WE de 3 jours avec la présence de 4 personnes pour réaliser ces travaux.

Réflexion :

- Remplacer les mobil-homes ?
- Vendre la Cadière et investir en Haute-Savoie ? Soit avec un contrat bien établi en mobil-home (piste déconseillée par la FNASCE), soit en logement en dur ?

Un vote est fait pour autoriser le comité à faire des recherches, les résultats devant être présentés aux adhérents avant toute décision.

La décision est votée à l'unanimité

Vote des rapports d'activités et d'orientation par section

La présidente propose au vote les rapports d'activités et d'orientation par section

Sport : le rapport d'activités et d'orientation est voté à l'unanimité.

Culture : le rapport d'activités et d'orientation est voté à l'unanimité.

Entraide : le rapport d'activités et d'orientation est voté à l'unanimité.

4/ Présentation de Christine BOISSET-PASSICOS pour le poste de vérificateur des comptes

5/ Rapport financier présenté par Georges CHAMOIX, trésorier

Georges remercie tout d'abord son adjoint, Matthieu LANOISELEE.

Les cotisations des adhérents en hausse en 2023 par rapport à 2022 montrent une reprise de l'activité post covid. Elles sont encore en augmentation en 2024.

Intervention de Florent Delaunay, vérificateur aux comptes : la vérification des comptes s'est déroulée le 21 mai au sein de la commission de contrôle (présidente, vice-présidente, trésorier, vice-trésorier et vérificateur aux comptes) : la comptabilité est très bien tenue : propre et bien rangée.

Après inspections des différentes pièces en recettes et en dépenses, et vérification de la bonne tenue des comptes, il n'a été constaté aucune anomalie.

Le vérificateur aux comptes propose de donner quitus aux instances dirigeantes de l'association.

Il remercie Georges et Matthieu pour le travail réalisé avec précision.

La présidente propose au vote le rapport financier et l'exercice clos : approuvé à l'unanimité

Intervention Roland BIGORRE : il assure le soutien de la FNASCE pour les projets 2024 et souhaite bonne continuation à Aurélie.

6/ Budget prévisionnel 2024

Le prévisionnel est équilibré à 51 374 €

La présidente propose au vote le rapport financier et l'exercice clos : approuvé (75 voix pour, 0 contre, 1 abstention)

7/ Fixation du montant des cotisations annuelles des membres :

Des nouvelles catégories et montant d'adhésion ont été votés et approuvés en AGO le 27 novembre 2023.

La présidente propose au vote le maintien des catégories et montants approuvés en fin d'année 2023 : approuvé à l'unanimité.

8/ Questions diverses :

Un adhérent soulève la question abordée lors de l'AGO de 2023 : l'achat éventuel d'un camion.

Ce sujet n'a pas été étudié en 2023. Une réflexion sera éventuellement menée courant 2024.

9/ Renouvellement des membres du comité directeur et vérificateur aux comptes

Membres du comité directeur ne renouvelant pas :

- Aurélie HUET

Les membres restant au comité directeur :

- Georges CHAMOIX élu en 2023 pour 3 ans ;
- Emmanuelle CORDIER élue en 2023 pour 3 ans ;
- Matthieu LANOISELEE élu en 2023 pour 3 ans ;
- David ROYER élu en 2023 pour 3 ans ;
- Manuel THUAULT élu en 2023 pour 3 ans ;
- Virginie DETRAZ élue en 2023 pour 2 ans ;
- Mireille REGAISSE élue en 2023 pour 2 ans ;
- Claire SIROP élue en 2023 pour 2 ans.

- Jeanne-Marie LECERF élue en 2022 pour 3 ans ;

Membres du comité directeur à renouveler :

- Aude MAGDELENAT
- Isabelle SOUBEYRAND

Nouveaux candidats au comité directeur :

- Delphine BELLET (DDT / SEE)

- Christelle CAVARE (DDT / SEA)
- Maud COURTEL (DDT / STEM)
- Vincent LEMAIRE (DREAL)
- François PENET (DDT / SH)
- Mathis ROBINE-LISSANDRE (DDT / SAR)
- Bruno ROY (DDT / SEE)

La durée de mandats des postes à pourvoir au comité directeur est :
6 postes pour 3 ans, 1 poste pour 2 ans et 2 postes pour 1 an

Candidat vérificateur aux comptes :

- Christine BOICHET-PASSICOS (Retraîtée)

La durée du mandat est : 1 an.

Résultat des votes :

Les postes sont attribués par nombre décroissant de suffrages obtenus.

En cas d'égalité de suffrages il sera fait application des dispositions prévues à l'article 10 des statuts de l'association.

Nombre de suffrages exprimés : 76

Candidats (nombre de suffrages) élus

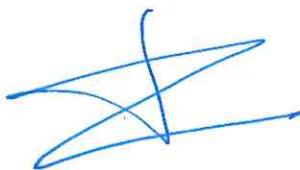
- Maud COURTEL : (76) mandat de 3 ans
- Christelle CAVARE : (76) mandat de 3 ans
- Vincent LEMAIRE : (76) mandat de 3 ans
- Bruno ROY : (76) mandat de 3 ans
- François PENET : (76) mandat de 3 ans
- Delphine BELLET : (75) mandat de 3 ans
- Mathis ROBINE-LISSANDRE : (75) mandat de 2 ans
- Aude MAGDELENAT : (74) mandat de 1 an
- Isabelle SOUBEYRAND : (74) mandat de 1 an

Élection du vérificateur aux comptes (mandat de 1 an) :

Christine BOICHET-PASSICOS : élue à l'unanimité : 76 votes

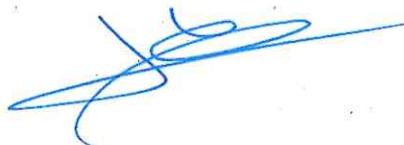
La présidente clôture l'assemblée générale à 12h26

La Présidente



Aurélie HUET

Le secrétaire général



Manuel THUAULT